

ANR du Var



amitié, solidarité



**Une fois de plus notre département a connu des épisodes météorologiques désastreux. Si vous avez été victime de dégâts causés par les inondations de novembre faites vous connaître auprès de :
Jeanne Guittet tel:04 94 51 15 28**

votre adresse a changé ? vous avez un nouveau numéro de téléphone ? une nouvelle adresse internet ?

MERCI de nous le faire savoir. Nous pourrions ainsi mieux vous informer et communiquer.

CONTACT : Jean Marie Roussel

tel : 04 94 46 22 50 ou 06 87 12 52 96

email : sec.anr_83@orange.fr

SACHEZ QUE LES COOPS SONT TOUJOURS LA..

Adresse internet www.lacoopazur.fr La souscription est une action à 10 € valable à vie.

Votre COOP vous proposera tout au long de l'année des sélections d'offres de produits de grandes marques pour l'équipement et le confort de votre maison.

Nous sommes en relation directe avec les plus grandes marques de l'Electroménager et du Petit Electroménager, de l'Image et du Son, de Climatisation et Chauffage, de Canapés cuir et tissus et de la Literie...

LA COOP AZUR
Tout l'Équipement de la Maison

le Mot de la Présidente



Nous nous retrouvons, via le journal départemental, pour notre 3ème édition. Je remercie encore toutes les personnes qui nous ont soutenus durant ces derniers mois.

Vous avez pu lire dans la VOIX de l'ANR du mois de juillet dernier, le départ de Louis Souchu de la Présidence de l'ANR. Il reste néanmoins présent au sein du Bureau National. Gérard Bourrachot le remplace dans cette fonction.

Sachez que l'ANR VAR est à votre écoute pour tout problème.

Une nouvelle correspondante AMICALE-VIE est à votre disposition. Vous trouverez ses coordonnées ci-dessous.

Réunissons nous pour nous retrouver, vous informer, vous défendre, vous aider.

Je vous souhaite, à l'avance, de bonnes fêtes de fin d'année.

Jeanne Guittet



Annie Heyse a le plaisir de vous informer qu'elle est la nouvelle correspondante de l'Amicale Vie-ANR du Var.

pour tous renseignements tel au :

04 94 87 27 12 ou 06 86 10 19 43

email : annie.heyse@hotmail.fr

Assemblée générale 2011 de l'A.N.R-VAR

Rapport moral (Jeanne GUITTET)

Notre Présidente a fait ressortir nos difficultés à maintenir le nombre de nos adhérents, elle a ensuite listé les actions suivies au cours de cette année et fait appel aux volontaires qui voudraient bien nous rejoindre (Mmes Annie HEYSE, Marie-Thérèse AVENARD, Jeannine VECHIN, se sont fait connaître, cooptées, elles devraient donc pouvoir prendre en charge les postes disponibles. Après avoir évoqué les actions menées et encore à suivre, comme les partenariats, l'aide à l'autonomie, la démarche fidélité pour les anciens postiers ; Jeanne GUITTET a invité Régine BERNARD à présenter son rapport financier

Rapport financier (Régine BERNARD)

Des postes de charges ont fortement augmenté, les relations publiques, les missions et déplacements (expliqués par les formations reçues), les frais postaux et les coûts de l'Assemblée Générale de 2010.

Dans les produits, les lignes subvention d'exploitation de la poste, la part conservée des cotisations et les dons reçus ont diminué par rapport à 2009 d'environ 2500€.

Rapport de la Commissaire aux comptes (Anita JACQUEMIN)

La comptabilité de Régine est claire, Mme Jacquemin n'a donc pas eu de remarque à faire.

Rapport d'activité (Jean-Marie ROUSSEL)

Il fait ressortir le nombre de réunions auxquelles l'ensemble du bureau a participé et plus particulièrement les réunions extérieures, les grandes actions menées (les dossiers de la Parité qui devraient voir leur conclusion en 2011), un dossier que le bureau devra développer concernant la création d'un réseau social. Des rencontres avec les responsables de la Poste et de France Télécom (présentation de l'A.N.R Var) avec les Maires et les conseillers généraux (mise à disposition de salles et subventions) et aussi avec la Mutuelle générale seront recherchées.

Voyages (Jean-Claude LAUGENIE)

Le bureau a d'abord voulu s'organiser en fonction des directives du siège qui ont réformé considérablement l'organisation des voyages longues durées..

Quatre voyages sont proposés (La Hollande(déjà en liste) ; Orviéto en Juin 2012 (voir par ailleurs dans ce bulletin) ; l'Alsace Mai 2013 et le pays basque également en 2013).

Il a également parlé de l'organisation et des phases de déroulement de ces voyages .

Les interventions des invités

Christiane MARTEL pour la Fédération Générale des Retraités (FGR) a pris la parole pour faire ressortir les attaques que nous subissons dans notre pouvoir d'achat, elle nous a affirmé que la FGR restait vigilante et avait des contacts avec les membres du gouvernement, les associations, et nos représentants

La représentante de la MG a confirmé les déclarations de Christiane MARTEL, la MG est partie prenante des rencontres que nous souhaitons développer. Elle a des difficultés dans le recrutement de ses adhérents qui n'est pas facilité par les privatisations car elle est mise en concurrence avec les autres assurances proposées par des mutuelles qui ont actuellement des prix attractifs mais ne couvrent pas les mêmes risques, la MG constate également que le nombre des participants aux voyages diminue.(les adhérents de la MG qui souhaiteraient la quitter devront bien lire les contrats proposés.

Le représentant des officiers marinières nous a fait savoir qu'ils partageaient les problèmes que nous rencontrons

Jean PHILI, administrateur de l'ANR pour la région PACA, est intervenu pour rappeler le contexte dans lequel le nouveau bureau s'était installé, il nous a fait part de la certitude qu'il avait de voir la nouvelle équipe mener à bien la reprise de l'association et tout en regrettant que le nombre des adhérents présents ne soit que d'une soixantaine il a aussi espéré que ce même nombre serait doublé pour notre prochaine assemblée et indiqué que le recrutement devait être notre priorité.

Mr SBIR (ANR 84) nous a parlé de son expérience de l'organisation des voyages.

Marie Claude VATTEMENT (représentant notre Président national) a pris la parole pour nous rappeler et nous informer de la position du siège sur les CE, le CCUES et les voyages . Elle nous a commenté les rencontres et les difficultés à faire aboutir les revendications ou les propositions de l'ANR.

Jeanne GUITTET a clôturé l'Assemblée Générale après avoir présenté l'Amicale-Vie et organisé un débat avec les adhérents présents.

Jean-Marie ROUSSEL

COMMISSION DES LOISIRS ET VOYAGES

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous nous sommes accordés avec les associations:

-TOURISME ET CULTURE PTT DU VAR (Votre contact Mme A HEYSE 04 94 87 27 12)

-L'AMICALE DU 3ème AGE CAVALAIROIS (Votre contact J-M ROUSSEL 04 94 46 22 50)

pour vous présenter les manifestations et voyages qu'ils organisent et vous permettre d'y participer

Les plannings des manifestations et voyages pourront être consultés sur

notre site internet : <http://anr83.fr>, dès le 20/12/2011



Amicale Vie

13, rue des Immeubles Industriels - 75011 Paris
Tél : 01 43 79 21 28
E-mail : amicale-vie@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez la Mutuelle Générale n'assure plus le versement d'un capital décès à la fin de l'année civile de votre soixante-cinquième anniversaire.

L'Amical-Vie, mutuelle partenaire de l'Association Nationale des Retraités de la Poste et de France Telecom (ANR), vous offre la possibilité de souscrire un capital-décès à des taux très attractifs. La couverture de ce risque est garantie par la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) - première compagnie d'assurance de personnes en France. Le capital-décès est exonéré d'impôt et de droits de succession, selon la loi de Finances en vigueur.

Votre conjoint ou concubin (même non fonctionnaire) peut également y adhérer.

L'Amicale-Vie poursuit jusqu'à la fin de l'année 2011, son 'opération couple' à des conditions particulièrement avantageuses : six mois de cotisations sont offerts à chaque nouvel adhérent en couple.

Si vous avez plus de 66 ans, ne négligez pas cette information, MERCI de bien vouloir faire connaître l'ANR et l'Amicale-Vie à vos jeunes collègues et relations (même en activité).

Je suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement.

Votre correspondante : Annie Heyse

tel : 04 94 87 27 12 ou 06 86 10 19 43

email : annie.heyse@hotmail.fr



LOTO de St Raphaël et sa région:

samedi 21 janvier 2012 à 14h, salle Alberge, rue Jules Barbier
(salle derrière l'Office du Tourisme face à la Gare)

Date limite de réservation : 20 décembre 2011

Joindre le chèque de réservation de 3,50€ à l'ordre de

l'ANR groupe Var - CCP MAR 57.86D adressé à

Jeanne GUITTET 45, rue du Colisée 83700 St Raphaël Tel : 0494511528

3,50€ l'inscription et le goûter (compris dans la réservation), 12€ les 3 cartons.



LOTO de Toulon et sa région :

conjointement avec **Tourisme et Culture Ptt du Var**

samedi 4 février à 14h30, goûter : galette ou pâtisserie avec possibilité de déjeuner sur place. Que les personnes intéressées se fassent connaître auprès d'**Annie Heyse** Tel : 0494872712 ou 0670417144 ou écrire au :

240/D Rés la plage chemin Hermitte 83500 la Seyne sur mer

Le lieu, choix des menus et prix vous seront communiqués.

Venez nombreux pour renouer liens et convivialités entre les deux associations amies
Merci et à bientôt. Annie

DECOUVERTE D'ORVIETO ET DE SA REGION

Jour 1 : VIDAUBAN / ORVIETO

Départ en autocar, tôt le matin, de votre région. Déjeuner libre en cours de route. Arrivée à **Orvieto**, installation à l'hôtel, dîner et logement.

Jour 2 : ORVIETO - lac de BOLZANA

Après le petit déjeuner, visite guidée d'**Orvieto**, important centre étrusque au cours de l'antiquité, puis place forte papale où se réfugia Clément VII durant le sac de Rome.

Déjeuner au restaurant.

L'après midi départ pour le lac de **Bolzana** avec une promenade en bateau pour Isola Martana et Isola Bisentina. Dîner à l'hôtel et nuit.

Jour 3 : SIENNE - SAN GIMIGNANO

Matinée dédiée à la visite guidée de **Sienna**, visite des reliques de Sainte Caterina, de la rue principale bordée de palais aristocratiques. Visite de la facade du Dôme et fin de la visite sur la place du Campo, où se court la course de chevaux : le Palio.

Déjeuner libre.

Début d'après midi départ vers **Poggibonsi** et **San Gimignano**. Tour panoramique et visites guidées des villes. En soirée retour à l'hôtel, dîner et logement.

Jour 4 : ORVIETO

Après le petit déjeuner temps libre sur le marché d'**Orvieto**.

Déjeuner au restaurant.

Temps libre pour effectuer des achats et visite d'une cave avec dégustation.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 5 : ORVIETO / PISE / VIDAUBAN

Départ après le petit déjeuner tôt le matin. Arrêt à **Pise** pour visite libre de la Place des Miracles.

Déjeuner libre en cours de route.

Arrivée en soirée dans votre région.

Nos prix comprennent :

- le transport en autocar Grand Tourisme.
- l'hébergement en hôtel 3* base chambre double.
- la demi-pension à l'hôtel plus 2 déjeuners.
- les boissons aux repas hors café.
- les visites prévues au programme hors entrées.
- les assurances assistance-rapatriement et annulation de voyage.

Nos prix ne comprennent pas :

- les dépenses à caractère personnel.
- le supplément chambre seule 76€.
- tout ce qui n'est pas prévu au programme.
- les éventuelles hausses de carburant.

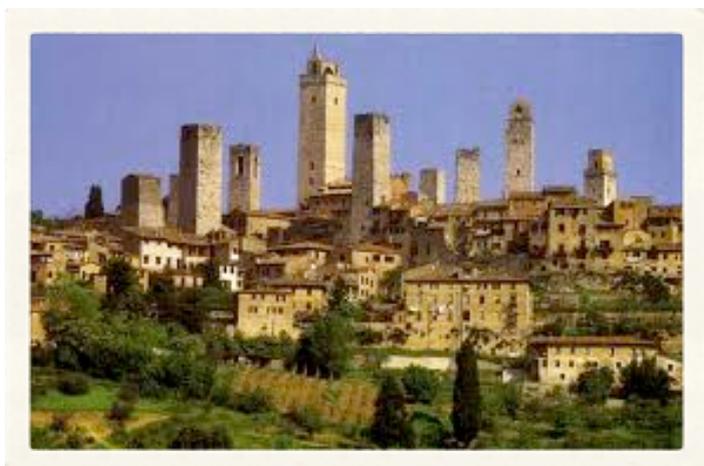
Les horaires et lieux de ramassage vous seront communiqués début juin 2012.



ORVIETO



SIENNE



SAN GIMIGNANO

POUR UN DROIT UNIVERSEL D'AIDE A L'AUTONOMIE

Cela fait des années qu'on nous fait lanterner ! Cette décision nie toute la réflexion et les propositions effectuées par les différents groupes de travail, les comités, les débats publics.

Après six mois de débat national sur la perte d'autonomie organisé par le Gouvernement, la barrière d'âge de 60 ans entre personnes en situation de handicap et personnes âgées dites dépendantes n'est toujours pas remise en cause.

Le vieillissement n'apparaît plus comme la catastrophe annoncée, mais le vrai régime universel de protection garantissant à chaque citoyen le droit à l'autonomie, quel que soit son âge ou l'origine de son handicap n'est toujours pas en vue. Ce régime devrait assurer des traitements analogues aux différentes personnes avec des solutions personnalisées en fonction de leurs besoins individuels.

Face à l'opposition rencontrée lors du débat national, le recours à l'assurance privée obligatoire à partir de 50 ans et le gage sur le patrimoine semblent bien avoir été abandonnés.

Cependant les mesures et les moyens annoncés, 1,2 milliard d'euros, suffiraient à peine à court terme à débloquer les situations les plus urgentes (pour aider les conseils généraux les plus en difficulté dans le paiement de l'allocation personnalisée d'autonomie [APA], pour soutenir les services d'aide et d'accompagnement à domicile en crise). Le reste à charge pour les personnes et leur famille devrait rester important, de 500 à 1000 euros au moins, si aucune solution n'est apportée sur le long terme.

Comme dans d'autres « réformes », les moyens ne sont pas mis en place dans la durée. Les signataires demandent que la réflexion entamée soit poursuivie et que des solutions équitables et solidaires soient instaurées. Notre pays devrait pouvoir consacrer 7 milliards d'euros supplémentaires aux populations fragiles les plus âgées, c'est-à-dire quelque 0,4% de la richesse nationale !

Non, l'aide à l'autonomie (comme la santé) n'est pas un bien marchand ! Elle doit s'appuyer, non seulement sur un socle de financement public, qui respecte le principe, intangible à nos yeux, qui veut que « chacun participe selon ses moyens - tous ses moyens - et chacun bénéficie d'une aide et de soins selon ses besoins », mais aussi sur un dispositif de gouvernance amélioré avec une forte coordination des acteurs ainsi que sur le développement de la prévention et de la recherche.

A court terme, restons vigilants, afin que les mesures retenues par le gouvernement ne reprennent pas des idées qui iraient à l'encontre de cette vision.

Pour l'ANR il s'agit de penser la Sécurité Sociale du XXI ème siècle.

Robert GUIISO et l'UNA

PARITE HOMMES/FEMMES

Il vous est toujours possible d'établir un recours pour en bénéficier.

Trois conditions sont cependant imposées

1 -Avoir pris sa retraite entre le 18/05/1990 et le 01/01/1997.

2 -Ne pas avoir atteint 80% de son dernier salaire.

3 -le titre de pension ne doit pas contenir d'informations simultanées sur les délais et le destinataire du recours.

La veuve d'un adhérent décédé en retraite peut également demander la révision de son titre de pension de réversion, si cet adhérent remplissait les conditions évoquées ci-dessus et si la demande du bénéfice n'a pas déjà été faite.

Depuis le 1er Octobre 2011 le recours auprès du Tribunal administratif fait l'objet d'une taxe de 35€ à acquitter par timbre fiscal à apposer sur la requête. 17 sur 44 des adhérents ayant présenté ce recours nous ont fait savoir qu'ils avaient obtenu satisfaction, nous remercions ceux d'entre-eux qui nous ont généreusement fait un don. Nous leur avons écrit pour leur confirmer la procédure à suivre pour la déclaration du montant du rappel avec la déclaration de leurs revenus de 2011.

CONTACT : Jean Marie Roussel

tel : 04 94 46 22 50 ou 06 87 12 52 96

email : sec.anr_83@orange.fr

VOYAGE A ORVIETO (Italie)



Nous vous proposons un voyage-découverte de l'Ombrie du 13 au 17 juin 2012. L'objectif de ce voyage est la vieille ville étrusque d'Orvieto. Ce séjour vous procurera beaucoup de plaisirs : visite d'Orvieto, du lac de Bolsena, de Sienne, de San Gimignano, de Poggibonsi, la campagne de Toscane et d'Ombrie, c'est-à-dire l'Italie profonde.

Notre responsable de la commission loisirs : Jean Claude Laugénie, qui connaît très bien cette région, vous donnera toutes les informations utiles sur place pour que votre séjour soit le plus agréable possible.

MERCI de retourner le bulletin de participation ci-dessous. Le prix de 510€ est calculé sur la base de 30 participants. Possibilités de régler en plusieurs fois (voir ci-dessous). A partir de 40 personnes le tarif sera de 475€.

✂-----

Bulletin de Réservation

à retourner à Jean Claude Laugénie

114, chemin du Collet de Lambert 83550 Vidauban tel : 06 80 05 15 42

Règlement à l'ordre de Bernard Evasion

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	montant du chèque

Réservation un chèque de 80€ au plus tard le 15 décembre 2011. Pour le paiement fractionné chèques de 100€ le 31.1, le 28.2, le 30.3 et le 30.4. Si solde à venir il sera calculé avec le nombre définitif de participants pour paiement le 31.5 et ne pourra dépasser 30€.

APPEL A COTISATION 2012

Dans un souci d'économie il n'y a pas d'appel individuel pour 2012, le montant des cotisations est fixé à :

MEMBRES PARTICIPANTS :

18,00 Euros cotisations individuelles (retraités Postes, France Telecom ou filiales)

9,00 Euros cotisations de pension de réversion

27,00 Euros cotisations couple

MEMBRES ASSOCIES :

27,00 Euros cotisation associé individuel avec revue

18,00 Euros cotisation associé individuel sans revue

Merci d'établir le chèque à l'ordre **ANR 83 CCP n° 57 86D MARSEILLE**

Les chèques sont à envoyer à l'adresse de la Trésorière : **Madame Jeannine VECHIN**

13, Corniche de l'Argens 83380 les Issambres Tel : 04 94 49 42 51

Je compte sur la diligence de chacun pour faire parvenir vos chèques courant 1^{er} trimestre.

Je vous en remercie. Jeannine